



Réf. : 2324DIR21

Le Proviseur
aux personnels et familles du collège
Le Caire, le 06 novembre 2023

Ramassage des téléphones portables au collège

Le LFC a entamé depuis l'année dernière un travail de réflexion concernant le climat scolaire, l'objectif étant de pouvoir offrir aux élèves un climat scolaire plus serein, propice au travail de chacun et à l'épanouissement de tous, élèves comme personnels.

– **Rappel : utilisation du téléphone interdite aux collégiens et restreinte aux lycéens**

Au cours du travail conduit l'an dernier sur l'amélioration du climat scolaire au LFC, il est apparu nécessaire d'interdire l'utilisation du téléphone portable au collège et de restreindre les lieux d'utilisation au lycée. Cette interdiction, inscrite au code de l'éducation et appliquée depuis septembre 2018 dans tous les collèges de France, est, depuis cette année, affirmée et inscrite dans le règlement intérieur du collège et du lycée ([règlement intérieur consultable ici](#)).

– **Nouvelle mesure : ramassage des téléphones portables au collège**

Même si nous constatons une utilisation plus modérée du téléphone depuis la rentrée, les élèves continuent à en faire usage dans l'enceinte de l'établissement et parfois même en cours (prise de photos, envoi de messages, etc.).

Afin de réaffirmer cette interdiction, la direction souhaite, comme ce fut proposé l'année dernière lors des journées de concertations, mettre en place un ramassage des téléphones en début de journée.

Cette mesure ne concerne, dans un premier temps, que les élèves de 6^{ème} (elle sera étendue progressivement à tous les niveaux du collège dans un deuxième temps). Cela permettra d'essayer le dispositif proposé, de le roder et de le consolider avant de le mettre en place pour tous les élèves.

→ **Organisation du ramassage à partir du dimanche 12 novembre pour les classes de 6^{ème} :**

Dès ce dimanche 12 novembre 2023, les téléphones portables de tous les élèves de 6^{ème} seront ramassés quotidiennement par la vie scolaire, de la manière suivante :

- 1) Tous les élèves se verront remettre une enveloppe sur laquelle seront inscrits leurs nom, prénom et classe. Ces enveloppes seront laissées aux élèves qui devront les avoir obligatoirement avec eux.

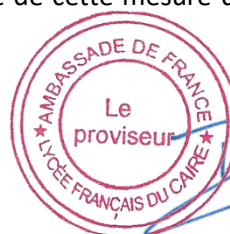
A noter : les enveloppes seront rapidement remplacées par des pochettes en plastique, également personnalisées, pouvant garantir la protection du téléphone.

- 2) Un numéro sera attribué à chacun des élèves d'une classe, selon l'ordre alphabétique (1 à 27).
- 3) Après avoir été mis dans l'enveloppe prévue à cet effet, les téléphones seront déposés par les élèves dans une caisse présente en classe à la première heure de cours.
- 4) Les surveillants passeront dans chacune des classes pour récupérer la caisse qui sera ramenée dans le bureau 2 de la vie scolaire situé dans le hall d'entrée de l'établissement.
- 5) Les téléphones seront rangés, par classe et par numéro, dans des caisses fermées à clés.
- 6) A la fin de la journée, selon leur emploi du temps, les élèves devront se rendre au bureau 2 de la vie scolaire situé dans le hall d'entrée de l'établissement pour récupérer leur téléphone.

– **Possibilité de garder le contact avec son enfant en cas d'urgence**

Les parents peuvent, en cas d'urgence, contacter la vie scolaire (viesco@lfcaire.net - 0227 260 933 / 0227 260 934) qui se chargera de prévenir leur enfant. De même, si un élève a besoin de contacter ses parents, la vie scolaire se chargera de le mettre en relation avec ces derniers.

Sachant pouvoir compter sur votre soutien dans la mise en place de cette mesure qui permettra à tous les élèves de l'établissement de travailler dans un climat plus serein.



Frédéric BROMONT
Proviseur du LFC